

Programme de Formation

PF03 - Expert Acheteur



Organisation

Durée : 70 heures

Mode d'organisation : À distance

Prochaine session : *début*
fin

Contenu pédagogique

Public visé

Ce parcours de formation s'adresse à des professionnels intervenants dans le processus « achats » d'un organisme soumis au droit de la commande publique.

Il peut s'agir d'acheteurs, de juristes « marchés publics » ou de gestionnaires « marchés publics » rattachés à une direction fonctionnelle (juridique, financière ou contrôle de gestion) ou une direction opérationnelle.

Il s'agit, en outre, de professionnels disposant d'une bonne connaissance du droit de la commande publique et qui souhaitent professionnaliser leur démarche et acquérir une certification permettant la reconnaissance et la valorisation de leur savoir-faire.



Objectifs pédagogiques

Embrasser complètement le rôle d'acheteur public, dans sa dimension économique et juridique à tous les stades de l'achat :

- Lors de la phase de définition du besoin et de rédaction du dossier de consultation
- Durant la procédure de mise en concurrence
- Le cas échéant, pendant la phase la négociation
- Lors de l'analyse des candidatures et des offres afin d'effectuer le meilleur choix.

Se préparer à la certification (optionnelle) « Expert achats – optimiser les achats publics », reconnue et inscrite au RS de France Compétences.



Description

Le parcours de formation est composé des modules suivants :



- MA04 - Définition et expression des besoins
- MA10 - Sourcing fournisseurs : un levier d'amélioration de ses achats
- MA18 - Choisir les candidatures et les offres
- MA12 - La négociation dans le cadre des achats publics
- MA17 - Rédiger les pièces d'un marché

Ce parcours est suivi dans l'ordre souhaité par les apprenants.



Prérequis

Le candidat doit démontrer sa connaissance et sa compréhension du cadre réglementaire des marchés publics au travers d'un test de validation des prérequis.



Modalités pédagogiques

La formation reposera sur l'alternance d'apports théoriques et de mise en situations tirées du vécu des apprenants.



Moyens et supports pédagogiques

Le support remis aux participants contiendra le cadre juridique, les principales jurisprudences applicables, les points de vigilance, les liens vers diverses ressources documentaires et les cas pratiques.



Modalités d'évaluation et de suivi

si le candidat le souhaite, ce parcours de formation sera conclu par un examen portant sur une mise en situation professionnelle avec soutenance devant un jury en vue d'une certification reconnue et inscrite au Registre Spécifique de France Compétences « Expert Achats – Optimiser les achats publics ».



Informations sur l'admission

Le CFPA vérifiera, au moyen d'un entretien téléphonique, l'aptitude du candidat à suivre le parcours de formation.



Informations sur l'accessibilité

Cette formation est accessible aux personnes porteuses de handicap. Veuillez nous signaler si vous êtes une personne en situation de handicap (PSH) pour pouvoir adapter notre approche pédagogique et/ou mettre en place des mesures de compensation.